

Affaire suivie par : Arsène PERROS

N/Réf : DAB/07/13/AP/MS/N°165
Objet : Réfection du clocher de l'Eglise
Saint Martin des chaprais

VIVRE AUX CHAPRAIS
28 D rue de la Rotonde
25000 BESANCON

Toute la correspondance doit être adressée
impersonnellement à M. le Maire.

Besançon, le 12 juillet 2013

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre lettre du 25 juin, par laquelle vous me sollicitez à propos de la restauration du clocher de l'Eglise Saint Martin des Chaprais.

Un architecte a été missionné. Il devait étudier deux solutions : la restauration de l'existant et le remplacement du clocher.

Les études sont en cours. Il s'avère que la première restauration effectuée selon le principe que vous énoncez n'a pas permis d'assurer la pérennité de l'édifice car les bétons d'origine sont de très mauvaise qualité.

Des échanges ont déjà eu lieu avec l'équipe pastorale et l'Architecte des Bâtiments de France. Dès que le projet aura suffisamment avancé, nous effectuerons une présentation des réflexions menées et des propositions.

Espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées

Suzanne Sébatière

Pour le Maire, l'Adjoint Délégué aux
bâtiments municipaux

Christophe Lime
Christophe LIME



Copie : Père Jean-Luc BALANCHE, Jacqueline PANIER, Jack DUMONT